

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 janvier 2018

Compte-rendu de séance

L'an Deux Mil dix-huit, le mercredi vingt-quatre janvier à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Brézé, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présence de Monsieur André NIORT, Maire

Convocation en date du : 19 janvier 2018

Étaient présents : Mmes Mrs : NIORT André Maire, VASSEUR Nathalie, DENIS Michel, LACASSIN Nelly, MAURICET Jean-Paul - Adjoints, VAHÉ Éric, MARTIN Juliette, HUET Murielle - Conseillers municipaux.

Étaient excusés : BRUNET Nadine, GUILLOT Jean-François, ONILLON Florence, POROU Noël, RICHART Dominique, HALTEAU Philippe et PAVILLON Thierry.

Secrétaire de séance : HUET Murielle

Pouvoirs : Le Conseiller ONILLON Florence a donné pouvoir pour le représenter, émettre tout vote et signer tout document à Monsieur NIORT André.

Ordre du jour :

- 1°) Forêt communale - Vente de peupliers
- 2°) Reversement du fonds d'amorçage au SIVOS
- 3°) Mandatement des dépenses d'investissement
- 4°) Rythmes scolaire - rentrée 2018
- 5°) Avenant n°01 à la convention relative à l'instruction des autorisations et actes - Droit du sol avec l'Agglomération Saumur Val de Loire
- 6°) Convention de prestations du service Application du Droit des Sols (ADS) pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol avec la Ville de Saumur

Questions diverses

1°) Forêt communale - Vente de peupliers

Achat de bois sur pieds par la société XP Bois pour un montant total de 10 240,00 €, suite aux dénombrements du 14/11/2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

AUTORISE l'émission d'un titre de recette à la société XP Bois

CHARGE ET AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut un adjoint, de conduire, mener à terme toute démarche et signer tout document relatif à cette opération.

2°) Reversement du fonds d'amorçage au SIVOS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le reversement du fonds d'amorçage au SIVOS

CHARGE ET AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut un adjoint, de conduire, mener à terme toute démarche et signer tout document relatif à cette opération.

3°) Mandatement des dépenses d'investissement en début d'exercice 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le mandatement des crédits, au compte 2031 : 4 500,00 € et au compte 2128 : 15 315,00 €, dans l'attente du vote du budget primitif 2018

CHARGE ET AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut un adjoint, de conduire, mener à terme toute démarche et signer tout document relatif à cette opération.

4°) Rythmes scolaires - Rentrée 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

ÉMETS un avis favorable pour une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours (excluant la journée du mercredi) à compter du 1^{er} septembre 2018.

CHARGE ET AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut un adjoint, de conduire, mener à terme toute démarche et signer tout document relatif à cette opération.

5°) Avenant n°01 à la convention relative à l'instruction des autorisations et actes - Droit du sol

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE les modifications apportées par l'avenant n°01

CHARGE ET AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut un adjoint, de conduire, mener à terme toute démarche et signer tout document relatif à cette opération.

6°) Convention de prestations du service ADS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE la convention présentée, sous réserve que l'article 11 soit modifié comme suit : cette indemnité ne saurait être due si les causes de résiliation sont imputables au pôle instructeur pour défaut du respect de ses engagements correspondant à un taux d'acte tacites égal ou supérieur à 20 % et non 50 % comme indiqué dans la convention actuelle

CHARGE ET AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut un adjoint, de conduire, mener à terme toute démarche et signer tout document relatif à cette opération.